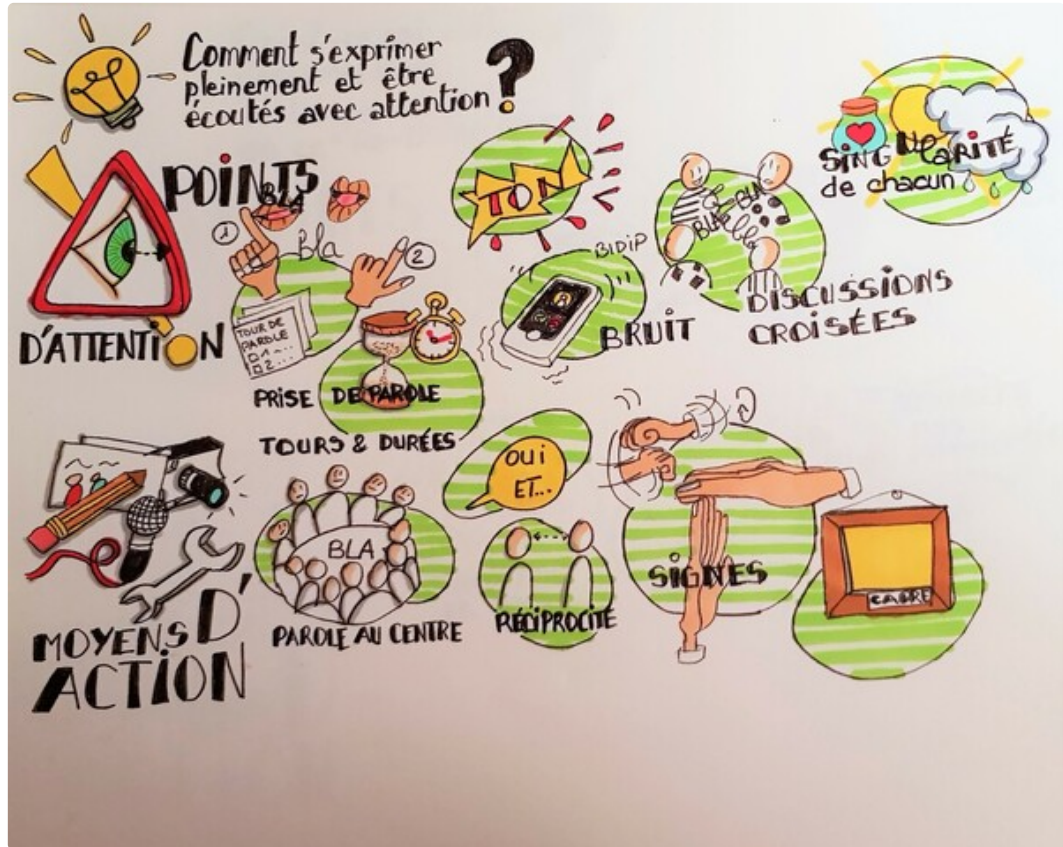


CO-DÉFINITION D'ACCORDS DE GROUPES

Valeur ajoutée / utilité de l'outil en une phrase

Expliciter les règles de fonctionnement



Objectif

- Ouvrir et clôturer
- Décider ensemble et s'aligner

Type d'outil

- Processus de gouvernance
- Animation de groupe

Taille du groupe

- De 2 à 5 personnes
- De 6 à 12 personnes
- De 13 à 30 personnes
- Plus de 30 personnes

Durée

- 10 à 30 min

Faisable à distance ?

Ca s'adapte bien à distance

Résumé du déroulé (500 caractères)

- 1/ Expression des besoins individuels
- 2/ Tour de clarification et proposition de bonifications
- 3/ Tour d'objection
- 3/ Validation collective
- 4/ Se mettre d'accord sur le prochain temps de validation
- 5/ Vérifier régulièrement (ou à la fin de la réunion) avec les participant.e.s que les accords ont bien été respectés

Déroulé détaillé

Les accords de groupes peuvent se définir comme la formalisation d'**un cadre collectif qui sécurise la participation des individus** à un temps de réunion et qui permet ainsi de **remplir les besoins individuels** de chacun des participant.es.

Nous pouvons aussi les appeler "cadre commun".

Toutes les informations sur les accords de groupes dans cette fiche : [https://interpole.xyz/?](https://interpole.xyz/?DefinirDesAccordsDeGroupe)

DefinirDesAccordsDeGroupe

Les accords de groupes peuvent être animés en 5 phases distinctes :

1/ Expression des besoins individuels : "pour me sentir bien dans ce collectif ET que le groupe soit efficient pour ce temps donné j'ai besoin de..."

Chacun-e énonce son ou ses besoins, y compris les animateurs ou formateurs

2/ Tour d'objection : Si un-e des participant-e considère que le besoin des autres rencontre une de ses limites et va l'empêcher de trouver sa place dans le groupe, il-elle peut émettre une objection ET proposer une solution pour lever son objection

3/ Validation collective. Les accords sont adoptés collectivement, et tous les membres du groupe seront donc co-garants de leur respect. L'adoption peut être matérialisée par le fait que chacun lève la main pour donner son accord ou fasse un signe particulier, dise oui...

Une participation active à la validation permet de s'assurer que tou-te-s aient entendu et validé.

4/ Se mettre d'accord sur le prochain temps de validation/rediscussion des accords (prochaine réunion, formation...)

5/ Vérifier régulièrement (ou à la fin de la réunion) avec les participant.e.s que les accords ont bien été respectés, et si non, comprendre pourquoi (un des accords ne correspond pas aux besoins du groupe ou difficulté d'être co-garants...)

Conseils de mise en œuvre et pièges à éviter

Lors de la constitution du cadre collectif : pour chaque besoin exprimé mettre - dessiner une "case à cocher", permet de valider en fin de séance la tenue du contrat de manière plus simple et visuelle. Vous pouvez également les encercler entièrement dans un "cadre - bocal". La notion de cadre devient visuelle.

Points d'attention

La mise en place commune de cadre d'expression sereine ne garantie pas la conscience de moyens d'actions. Pour permettre au plus grand nombre d'être garant-acteur selon ses dispos et envies, afficher de manière visible un document reprenant les principales actions qui dérangent, le plus souvent entendues (discussions croisées, téléphone qui sonne...) et les moyens d'agir autrement ainsi que les points d'attention... Cette fiche peut être une base si le groupe qui se retrouve se l'approprie, l'adapte, la bonifie ...

Variantes et bonifications en plein air, dans la rue

Affichage permanent visible des situations qui entravent une expression et communication sereine et les moyens d'actions.... Ces fiches s'alimentent en permanence des situations (interactions)...

Variantes et bonifications (notamment à distance)

Possibilité de proposer un temps créatif pour matérialiser ces accords de groupe et d'en faciliter l'ancrage. Variante particulièrement adaptée à des groupes d'enfants.

A distance, il est particulièrement utile de co-construire des accords de groupe pour préciser les règles d'une réunion en visio. Ou plus largement de l'usage des outils numériques d'un collectif.

Matériel nécessaire

Prise de notes sauvegardée

Licence d'utilisation la ressource

CC BY SA

Aut.eur.rice.s ou historique des contributions

Audrey Auriault

État de la ressource

Diffusable

Contribut.eur.rice.s ayant expérimenté cet outil

- Alice Oechsner de Coninck
- Audrey Auriault /GARC.ESS
- Célia Goncalves
- Laure Beyler
- Laurent Marseault
- Louise Didier
- Mélanie Lacayrouze / Metacartes.cc
- Romain Lalande
- Sarah Gaucher
- Sylvain Boyer